

Patrick MICHAILLE
28, rue du Clos de la Bosque
13770 VENELLES
p.michaille@orange.fr

Monsieur Jean-Marie ROUART
Membre de l'Académie française
23, quai de Conti
75270 Paris cedex 06 - CS 90618
contact@academie-francaise.fr

Venelles, le 8 avril 2013

Monsieur l'Académicien,

Un ami m'ayant alerté sur l'article concernant le Pr. Pellerin dans votre livre « Devoir d'insolence » (p. 79-80 de l'édition Grasset), j'ai voulu lire le livre en entier pour y trouver l'explication de cette infamie. De fait, si d'autres passages égratignent des personnalités publiques, il s'agit là de l'attaque la plus féroce de votre journal, touchant personnellement un haut fonctionnaire, que rien n'avait préparé à être exposé dans les studios de télévision, et livré à la vindicte des journalistes.

Rappelons qu'en cette période de week-end du 1^{er} mai 1986, la journaliste qui faisait le remplacement au service météo se plaisait à montrer le puissant anticyclone centré sur les îles britanniques et qui recouvrait notre pays, empêchant les masses d'air polluées de particules radioactives venant de l'Est d'atteindre notre territoire continental (la Corse étant, quant à elle, soumise à d'autres conditions météorologiques, comparables à celles de l'Italie toute proche). Mais c'est Noël Mamère, alors journaliste avant qu'il ne devienne homme politique, qui a balancé plus tard au Pr. Pellerin en pleine émission « Vous n'allez pas nous refaire le coup du nuage qui s'arrête à la frontière ! », expression devenue célèbre et attribuée par la suite, par des journalistes malveillants, au professeur lui-même ! « Qui veut tuer son chien, l'accuse de la rage ... »

Le devoir d'insolence va-t-il jusqu'à nier l'innocence d'un inculpé tant qu'il n'est pas condamné par le tribunal, mais simplement « mis en examen » ? C'est faire fi du droit des personnes, et favoriser les instincts les plus bas de certains de nos concitoyens, qui ont valu les heures les plus odieuses de notre république avant - puis sous - l'occupation !

Prétendre qu'il y a, « et c'est bien le moins », tromperie aggravée pour avoir dit simplement qu'il n'y aurait pas, en France, de conséquence sanitaire due à l'accident de Tchernobyl, c'est faire preuve d'un manque évident de bon sens : comment pourrait-il y avoir des conséquences sanitaires décelables, alors que le panache de produits radioactifs a été expulsé à quelque 1000 m d'altitude en raison de l'incendie du réacteur (dont le cœur était modéré par du graphite qui a pris feu), particules qui, se déplaçant au gré des vents et des courants aériens, devaient parcourir plus de 1500 km avant de nous atteindre ? De fait, les mesures faites (je travaillais à l'époque sur le centre de Cadarache, le premier en France à avoir détecté la contamination atmosphérique, étant situé dans le Sud-Est) ont donné des valeurs de césium-137 équivalentes au maximum atteint lors des essais d'armes dans l'atmosphère, dans les années soixante, et à l'époque il n'avait jamais été question d'impact sur les populations distantes.

Les seuls cancers démontrés de façon irréfutable sont les cancers de la thyroïde qui se sont déclarés parmi les populations des trois pays limitrophes (Biélorussie, Ukraine, Russie), sur les enfants de moins de quinze ans au moment du diagnostic, avec un pic en 1995-1996, soit 10 ans après l'accident (temps de latence du cancer). Comme il n'y avait à l'époque que très peu de registres du cancer en France (contrairement aux républiques soviétiques concernées), on peut se

référer à celui de Champagne –Ardennes, qui montre que l'augmentation de la détection des cancers de la thyroïde a commencé dès 1980 (soit 6 ans avant l'accident), avec une prééminence chez les femmes, mais que le taux d'augmentation pour les jeunes était le même que pour les adultes, contrairement aux trois républiques directement impactées par Tchernobyl. En fait, bien que l'origine constatée dans tous les pays (y compris l'Australie et les États-Unis, non touchés par Tchernobyl) ne soit pas élucidée, on attribue en partie ce constat d'augmentation à l'amélioration de la sensibilité des appareils de détection. A noter que les cancers de la thyroïde se soignent, avec un taux de guérison voisin de 90%, et que la France est le seul pays d'Europe où des associations aient intenté un procès aux responsables étatiques pour des cancers de la thyroïde.

De fait, ce procès a été perdu par les plaignants : le Pr. Pellerin, sentant ses forces décliner, a insisté pour que le procès ne soit pas différé au-delà de dix ans, et le non lieu a été prononcé en 2011, mettant fin aux allégations d'associations obscurantistes comme la CRIIRAD, qui a essayé encore (mais sans succès) d'émouvoir les Français pour avoir mesuré quelques atomes d'iode-131 par m³ prélevé au sommet du Puy-de-Dôme en mars 2011, à la suite de la catastrophe de Fukushima.

Car il ne suffit pas de faire un prélèvement pour faire de la science, encore faut-il avoir un protocole d'échantillonnage et savoir analyser l'échantillon ! J'ignore dans quelles poubelles médiatiques vous êtes allé chercher que le Pr. Pellerin utilisait des prélèvements d'un cuisinier (tout Français bon vivant l'est un peu), d'une femme au chômage (en quoi est-ce que cela la disqualifie pour faire un prélèvement, et même deux si elle a du temps de libre ?), une institutrice et un militaire à la retraite (et là je ne ferai pas de commentaire, tant on sent poindre la haine que vous portez aux fonctionnaires, en activité ou pas) ? Qu'il s'agisse de légumes ou de viande, fût-elle de lapin, pourquoi pas ? Pour répondre à la demande d'un ami qui exportait son rosé de Provence au Japon, après l'accident de Tchernobyl, j'ai fait faire dans mon labo des mesures de césium-137 sur des échantillons, et j'en ai trouvé des traces, mais je peux vous dire que nous ne vidions pas pour autant l'excédent des bouteilles dans l'évier !

Alors c'est vrai, ce « grand scientifique », comme vous le qualifiez – et il le mérite bien, puisque, docteur en médecine, il était aussi agrégé de biophysique et spécialiste de physique nucléaire, reconnu tant internationalement, comme expert à l'OMS, l'UNSCEAR et la CIPR, qu'en France comme lauréat à plusieurs reprises de l'Académie de Médecine et de l'Académie des Sciences pour la centaine de publications scientifiques qu'il a signées – ce grand scientifique dort désormais du sommeil des justes. Il connaissait parfaitement le danger, et n'a pas cédé aux déclarations hystériques de nos voisins allemands et italiens : car dans ces pays, si morts il y a eu, ce sont celles des enfants avortés par leurs mères prises de panique par des déclarations alarmistes.

Insolemment vôtre,



Patrick MICHAILLE

Animateur de l'ARCEA / GASN

www.energethique.com

voir en particulier l'article :

http://www.energethique.com/file/ARCEA/Fiches_actualite/Fiche_actualite_02_Pellerin.pdf